

Politique culturelle

de la MRC de La Nouvelle-Beauce



Table des matières

Mot du préfet	3
Introduction	4
Vision culturelle de la MRC de La Nouvelle-Beauce	6
Principes directeurs de la politique	9
Orientations et objectifs	10
Remerciements	12
Annexe :	
La culture de La Nouvelle-Beauce, une richesse à découvrir	
Les paysages	13
L'histoire	13
Le patrimoine et la culture aujourd'hui	15

Mot du préfet

Chers mordus et chères mordues de culture,

C'est avec fierté que je vous présente aujourd'hui la toute première Politique culturelle de la MRC de La Nouvelle-Beauce!

Soyons honnêtes : nos municipalités réalisaient déjà des projets culturels dans leur communauté bien avant l'entrée en vigueur de cette politique, sans parler de tous les organismes et artistes qui se consacrent au développement de la culture en Nouvelle-Beauce. Cependant, en 2021, le conseil a décidé de se doter d'une vision territoriale pour faciliter la mise en place de projets culturels innovants et inclusifs chez nous et, bien sûr, de multiplier ces initiatives.

Un comité a donc été créé pour répertorier les éléments culturels et spécifiques de notre territoire, déterminer nos forces, mais aussi les enjeux auxquels La Nouvelle-Beauce fait face, et établir les grandes orientations qui agiront comme boussole lorsque nous bâtirons nos plans d'action. Ce précieux document est le fruit de son travail.

J'aimerais donc remercier les membres de ce comité, qui ont consacré temps, énergie et passion pour créer une politique à notre image et répondant aux besoins de nos communautés. Ensemble, nous pourrions faciliter l'accès à notre vie culturelle, que ce soit à travers les arts, le patrimoine ou les événements, pour les petits et grands de La Nouvelle-Beauce.

Les bases étant jetées, nous sommes maintenant prêts à la mettre en œuvre. Bonne lecture!

Gaétan Vachon, préfet



Introduction

Dans sa planification stratégique 2020-2025, la MRC de La Nouvelle-Beauce a adopté comme priorité d'intervention d'analyser ce qui peut la définir culturellement et territorialement pour cibler ce qui avait le potentiel d'être mis en valeur sur notre territoire. Le conseil venait ainsi reconnaître l'apport de la culture dans la qualité de nos milieux de vie, ce qui mena à la signature de la première entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications en février 2024.

La consultation avec les acteurs culturels, les élus et les citoyens a permis de recueillir des idées et des aspirations variées, qu'il a fallu intégrer dans un cadre cohérent. Ainsi, la politique culturelle devient un outil qui clarifie le rôle de la culture dans le développement local, tout en inscrivant la vision des élus au cœur des priorités communautaires. En s'appuyant sur les atouts uniques de la région, comme ses événements locaux, son patrimoine et ses créateurs, cette politique se veut un levier pour dynamiser le territoire et favoriser l'épanouissement des communautés rurales.

En définitive, cette politique culturelle n'est pas seulement un document de planification, mais un véritable engagement collectif pour renforcer le rôle central de la culture dans les milieux de vie de la MRC de La Nouvelle-Beauce, créant ainsi un mouvement structurant et fédérateur pour l'ensemble de la population.

Le comité culturel

Les démarches entourant l'élaboration de la Politique culturelle ont été pilotées par un comité regroupant différents acteurs qui contribuent au développement de la culture de La Nouvelle-Beauce. Grâce à la participation de ses membres et à leur dynamisme déjà bien présent sur le territoire, une première politique culturelle voit le jour. Ce sont :

- Carole Santerre, mairesse de Saints-Anges
- Patricia Drouin, mairesse de Vallée-Jonction
- François Cliche, conseiller municipal et vice-président et fondateur du Musée Ferroviaire de Beauce
- Raymond Beaudet, auteur-écrivain
- Marjorie Roy, artiste photographe
- Johanne Beauseigle, directrice des communications et de la vie communautaire à la municipalité de Saint-Bernard
- Marie-Pierre Labbé, agente de développement territorial

Nous les remercions pour leur temps et leur apport à l'élaboration de cette politique. Un remerciement spécial à monsieur Raymond Beaudet, auteur et écrivain, qui fût très présent dans le processus et à toutes les étapes de réalisation de cette politique.



Vision culturelle de la MRC de La Nouvelle-Beauce

Après avoir déterminé ce qui définissait culturellement La Nouvelle-Beauce ainsi que son potentiel de développement, la MRC s'est dotée de l'énoncé de vision suivant :

La MRC de La Nouvelle-Beauce reconnaît que pour améliorer la qualité des milieux de vie à travers son développement territorial, il est essentiel, non seulement d'inclure la culture, mais aussi de lui accorder une place privilégiée en optimisant son potentiel de développement et en reconnaissant ses acteurs locaux.

Les paysages ruraux, le savoir-faire en matière de culture et les traditions du territoire incarnent une culture unique à La Nouvelle-Beauce, qui doit s'intégrer dans l'innovation et la modernité culturelle actuelles, tout en renforçant le sentiment d'appartenance collective.





Principes directeurs de la politique

Les principes directeurs de la politique culturelle servent de repères pour orienter les décisions et les actions liées au développement culturel de la MRC de La Nouvelle-Beauce. Ils garantissent une cohérence dans les initiatives mises en œuvre, tout en tenant compte des priorités en matière de développement culturel.

Favoriser l'accessibilité à la culture.

La MRC de La Nouvelle-Beauce mise avant tout sur l'accessibilité de la culture pour tous les groupes qui composent notre communauté. En intégrant la culture dans les lieux publics, la MRC veut créer des occasions propices aux rencontres et aux échanges, renforçant ainsi le lien social et l'inclusion.

Promouvoir la culture auprès de la population.

Pour établir une véritable connexion entre la population et la culture, la MRC de La Nouvelle-Beauce reconnaît l'importance d'utiliser des moyens de communication attrayants et diversifiés. La MRC s'engage à intensifier ses efforts de communication afin de valoriser la culture et de soutenir son développement.

Renforcer le sentiment d'appartenance au territoire et à sa culture.

La MRC de La Nouvelle-Beauce tient à renforcer le sentiment d'appartenance de sa communauté en misant sur les particularités culturelles de son territoire, soit la beauté et la richesse de ses paysages, de son patrimoine et de son histoire.

Faciliter la coopération et la concertation des milieux.

Pour enrichir et dynamiser l'offre culturelle du territoire, la MRC de La Nouvelle-Beauce veut favoriser la collaboration entre les acteurs culturels et les partenaires issus d'autres secteurs. En impliquant ces partenaires dans des projets communs, on crée des synergies qui permettent de développer des initiatives culturelles plus variées, inclusives et porteuses pour la communauté.

Orientations et objectifs

En s'appuyant sur les principes directeurs établis, la MRC a défini des orientations qui serviront au déploiement de la politique culturelle. Ces orientations sont issues des préoccupations exprimées lors de la démarche de réflexion collective ayant conduit à l'élaboration de cette politique.

ORIENTATION 1

Mettre en lumière les initiatives du milieu et encourager l'émergence de projets culturels rassembleurs.

Objectifs :

- 1.1 Soutenir les artistes, les municipalités, les organismes et les bibliothèques dans la réalisation de projets culturels locaux et émergents.
- 1.2 Faciliter les occasions de rencontres entre les acteurs culturels et la communauté.
- 1.3 Offrir une meilleure vitrine aux auteurs et aux artistes locaux en utilisant les bibliothèques municipales comme lieu de rencontres et faciliter le partenariat dans le but de favoriser leur découverte.
- 1.4 Favoriser l'acquisition d'œuvres d'art par le milieu municipal dans le but d'encourager les artistes de la région et ainsi colorer nos milieux de vie.
- 1.5 Considérer l'élaboration de pôle culturel dans le développement et l'aménagement de certains noyaux villageois.

ORIENTATION 2

Améliorer la diffusion et accroître la communication englobant les arts et la culture.

Objectifs :

- 2.1 Recourir à tous les outils de communication et de diffusion offerts par les organisations et le milieu municipal comme moyen pour rejoindre et informer la population.
- 2.2 Maximiser les processus de communications internes entre les acteurs culturels, les municipalités et la MRC.
- 2.3 Accroître l'accessibilité et l'utilisation de répertoires d'acteurs culturels du territoire.
- 2.4 Diversifier les moyens de promouvoir la culture tout en considérant le développement numérique.

ORIENTATION 3

Rendre les lieux publics et les infrastructures municipales accessibles à la culture et favoriser la mise en valeur des paysages ruraux et patrimoniaux.

Objectifs :

- 3.1 Favoriser les initiatives de projets d'art urbain pour animer les collectivités au sein d'espaces publics.
- 3.2 Aménager des espaces au sein des infrastructures municipales permettant la pratique artistique.
- 3.3 Rendre accessible à la population, par divers moyens, l'histoire et le patrimoine du territoire et soutenir les municipalités dans les événements culturels et historiques dont les anniversaires de fondations.
- 3.4 Encourager la créativité pour valoriser les paysages ruraux de la région.

ORIENTATION 4

Faciliter la collaboration entre les artistes, les artisans et d'autres milieux tels que municipal et scolaire.

Objectifs :

- 4.1 Favoriser des projets culturels qui appuient l'implication de divers acteurs et partenaires.
- 4.2 Soutenir le développement de l'offre culturelle du territoire et épauler le développement du tourisme culturel en concertation avec les partenaires impliqués.
- 4.3 Sensibiliser et encourager le milieu à créer des partenariats entre acteurs culturels afin de maximiser la collaboration et les retombées de part et d'autre.
- 4.4 Développer l'offre des projets culturels en milieu scolaire et municipal tout en sollicitant la participation active des acteurs culturels locaux.

Remerciements

La MRC de La Nouvelle-Beauce tient à remercier tous les acteurs qui ont participé à l'élaboration de sa première Politique culturelle.

Annexe

La culture de La Nouvelle-Beauce, une richesse à découvrir

La MRC de La Nouvelle-Beauce est située au cœur de la région de la Chaudière-Appalaches à quelques minutes au sud des ponts de Québec. Elle regroupe 11 municipalités, incluant la ville-centre de Sainte-Marie, et près de 40 000 habitants.

Les paysages

D'une superficie de 905 kilomètres carrés, La Nouvelle-Beauce voit 95 % de son territoire protégé par la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles. Le territoire est réparti en trois grands ensembles topographiques : la Vallée de la rivière Chaudière qui scinde le territoire du nord au sud, les basses terres du Saint-Laurent au nord ainsi que les hautes terres des Appalaches au sud. Ce profil géologique a donc grandement favorisé l'exploitation des terres à des fins agricoles.¹

Le bassin versant de la rivière Chaudière couvre 64 % de la superficie de la MRC de La Nouvelle-Beauce. La vallée de la Chaudière constitue l'élément dominant de la Nouvelle-Beauce et ce, tant sur le plan spatial qu'historique. Sites des premiers foyers de peuplements beaucerons, la vallée propose un paysage champêtre et agro-forestier.² À cause du relief particulier de la région, ses rivières ont un débit plus rapide dans les hauteurs que dans les basses terres, ce qui occasionne parfois des débordements dont l'histoire régionale est chargée de souvenirs.³

L'histoire

Les premiers occupants de La Nouvelle-Beauce appartenaient au peuple abénaquis. Peu de traces de leur présence ont été retrouvées sur notre territoire.

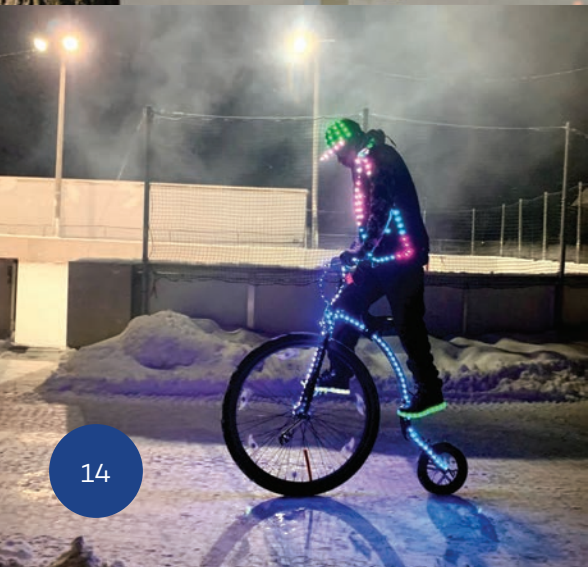
C'est en 1736 que les premières seigneuries sont concédées sur le territoire de la Nouvelle-Beauce. L'impulsion de départ donnée par Thomas-Jacques Taschereau à sa seigneurie n'a pas porté tous les fruits attendus. En effet, le premier seigneur Taschereau est décédé en 1749, à 69 ans, soit à peine 11 ans après l'acquisition de sa seigneurie de Sainte-Marie. C'est Marie-Claire Fleury de La Gorgendière, son épouse, qui entreprendra véritablement le développement de la seigneurie. Elle agit à titre de Seigneur pendant 24 ans. C'est elle qui fait construire le premier moulin à farine dès 1754. Ensuite, c'est son fils, Gabriel-Elzéar Taschereau, son douzième enfant, qui prendra le relais en 1773 et demeurera seigneur jusqu'en 1809.

Fait saillant : Dans « L'Histoire de la seigneurie de Lauzon », on peut lire que les Abénaquis étaient habitués aux territoires de chasse de la Chaudière et de la vallée qui fut depuis la Nouvelle-Beauce, qu'ils appelaient Mechatigan, nom que porte aujourd'hui la salle de spectacle située à Sainte-Marie.

¹ Caractérisation du patrimoine immobilier - Ossama Khaddour - 15 juin 2023 p.56

² Caractérisation du patrimoine immobilier - Ossama Khaddour - 15 juin 2023 p.60

³ Caractérisation du patrimoine immobilier - Ossama Khaddour - 15 juin 2023 p.56



Avec les années, les Taschereau se feront de plus en plus présents dans leur seigneurie, en plus d'occuper des postes importants dans l'administration publique et la magistrature. Plusieurs seront élus députés, on trouve dans leur descendance le premier Cardinal canadien et un premier ministre provincial, ainsi qu'une dizaine de juges.

En 1814, Jean-Thomas Taschereau, alors député à Québec, présente une motion pour l'établissement d'écoles dans les paroisses en campagne. Cela porte fruit. Une première école ouvre ses portes à Sainte-Marie, la population est alors d'environ 4 000 personnes dans l'ensemble de la Seigneurie. C'est donc dire que pendant plus de 70 ans il n'y a eu aucune école en Nouvelle-Beauce! Même après l'abolition du régime seigneurial en 1854, l'influence du clan Taschereau demeurera immense.

Pendant ce temps, l'économie repose essentiellement sur l'agriculture. On cultive le blé, l'avoine, les pois, l'orge, le seigle et le lin; on élève des moutons, des bovins, des chevaux et des porcs. Les beurreries et les fromageries sont nombreuses.

Deux épidémies meurtrières viennent assombrir le paisible paysage, la petite vérole emporte 232 enfants en 1830 et le choléra fait 27 victimes à peine quelques années plus tard, alors que la population totale dépasse les 5000 habitants.

Mais la population, comme toujours, se relève et continue à occuper et à développer le territoire. Des rangs ouvrent, des paroisses se détachent, des ponts et des églises sont érigés, la population croît. Les Beaucerons sont courageux, tenaces, inventifs et fêtards. Ce sont des traces profondes que le régime seigneurial a laissées sur la structure du territoire et sur la façon de l'occuper et de le développer. Ses traces sont encore bien visibles dans ses paysages ruraux.

L'époque de l'industrialisation marquera, également, de façon importante le territoire de La Nouvelle-Beauce. Tout d'abord, cette époque est marquée par l'arrivée d'un réseau ferroviaire entre 1875 et 1921. La seconde gare de Vallée-Jonction sera d'ailleurs construite en 1917 et deviendra le Musée ferroviaire de Beauce à compter de 1990.

Avec l'abolition du régime seigneurial disparaît, entre autres, l'obligation de garder libre la vue sur la rivière. On assiste ainsi, surtout à Sainte-Marie, à la prolifération des immeubles commerciaux du côté ouest de la rue Notre-Dame, où il ne reste malheureusement que peu de traces tangibles de cette architecture ravagée par les incendies et les inondations.⁴

Si l'on voulait retracer les vestiges de ces époques par des fouilles archéologiques, on pourrait s'intéresser à la présence abénaquise aux alentours de l'Île de la rencontre, on pourrait identifier l'emplacement précis des cinq manoirs Taschereau, on pourrait trouver les restes des deux premiers moulins à farine, on pourrait élucider le mystère entourant les ensevelissements sous la chapelle Sainte-Anne et l'église de Sainte-Marie, on pourrait enfin s'intéresser au chemin de fer auxiliaire reliant le Moulin de la Brown à la voie ferrée principale.

Le patrimoine et la culture aujourd'hui

L'inventaire du patrimoine bâti de La Nouvelle-Beauce et de Sainte-Marie a été réalisé à quelques reprises au cours des vingt dernières années, mais désormais, plusieurs fiches renvoient à des immeubles démolis après l'inondation majeure survenue en 2019 et qui a dépassé la crue centenaire établie à 147,4 mètres.

Notons que trois maisons historiques demeurent et survivent aux inondations répétitives du territoire : la Maison Pierre-Lacroix, la Maison J.A. Vachon ainsi que la Maison Dupuis, qui sont toutes administrées par des groupes de bénévoles actifs au sein de la Ville de Sainte-Marie.

Selon l'inventaire du Répertoire du patrimoine culturel du Québec, le patrimoine immobilier de La Nouvelle-Beauce est principalement constitué de bâtiments religieux. Cinq églises sont actuellement classées patrimoniales sur le territoire. Plusieurs croix de chemin sont aussi présentes dans divers rangs un peu partout au sein des différentes municipalités dont 8 sont érigées aux intersections des rangs de Frampton.

Le patrimoine vivant et immatériel est, quant à lui, bien présent principalement via des organismes actifs et déjà bien implantés comme les divers cercles des fermières, le Club mariverain de généalogie et la Société du patrimoine des Beaucerons qui favorisent, de façon importante, la connexion entre la richesse du patrimoine et la population. Au-delà de ces groupes, on peut compter sur quelques acteurs culturels œuvrant au sein des domaines de l'ébénisterie, de la sculpture, de la danse et de la musique traditionnelle.

Au total, près d'une centaine de ressources culturelles professionnelles et non professionnelles ont été répertoriées en 2023 dans les municipalités de La Nouvelle-Beauce, dont :

- **trois institutions muséales et un écomusée;**
- **un diffuseur de spectacles professionnels;**
- **un cinéma;**
- **une galerie d'art;**
- **un café culturel;**
- **une maison d'édition;**
- **une grande variété d'artistes et d'artisans;**
- **et plusieurs lieux issus du patrimoine beauceron.**

L'étude du territoire a révélé que la majorité des acteurs culturels n'ont pas une pratique professionnelle, mais restent bien actifs sur le territoire. Il faut mentionner au passage que Sainte-Marie, la ville-centre, détient un nombre important d'organismes culturels sur son territoire et qu'elle détient une politique culturelle et une entente de développement culturel depuis de nombreuses années (parmi les premières municipalités au Québec).

Par ailleurs, La Nouvelle-Beauce a la chance de pouvoir compter une bibliothèque au sein de chacune de ses 11 municipalités. Leur présence augmente grandement l'accessibilité à la culture pour tous, car les bibliothèques municipales sont des ressources non négligeables dans la promotion et le développement de la culture au sein des municipalités.

En ce qui a trait aux événements culturels, ils sont nombreux à avoir vu le jour sur le territoire à travers les années et plusieurs festivals offrent une programmation culturelle mettant de l'avant, notamment, les arts de la scène. De plus, les marchés d'artisans ont connu un vaste essor sur le territoire au cours des dernières années et ont su révéler un engouement pour cette pratique.

⁴ *Caractérisation du patrimoine immobilier - Ossama Khaddour - 15 juin 2023 p.44*

